



M.A.S. – MARKET ANALYSIS & SYNTHESIS
BRUSSELSESTEENWEG 46 A
3000 LEUVEN

service public fédéral
**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**



federale overheidsdienst
**VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU**

**SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne
alimentaire et Environnement**
**Direction Générale Soins de Santé primaires et Gestion
de Crise**
Cellule de Planification des Professionnels de Santé



Modèles de planification des professionnels de santé

Lot 3 : Réalisation d'enquêtes

**RESUME : ENQUÊTE AUPRES
DE QUATRE GROUPES
DE PROFESSIONNELS DE SANTE**

mai 2010



Colofon

Maitre d'oeuvre	<i>SPF Santé publique, Cellule de planification des professionnels de santé</i> Henk Vandebroele, Chef de projet à la Cellule de planification des professionnels de santé du SPF Santé publique et Secrétaire de la Commission de planification Christophe Cop, Attaché Analyste à la Cellule de planification des professionnels de santé du SPF Santé publique Tite Kubushishi, Attaché Expert en planification à la Cellule de planification des professionnels de santé du SPF Santé publique
Bureau d'étude de réalisation	<i>M.A.S. – Market Analysis & Synthesis</i> Anita Claes, coordinatrice du projet Virginie Milis, conseillère du projet Nele Van Der Donckt, conseillère du projet
Date	Mai 2010
Statut du document	Résumé : Enquête auprès de quatre groupes de professionnels de santé
Vérification et corrections	Christophe Cop, Henk Vandebroele, Tite Kubushishi

La Commission de planification-offre médicale est chargée de l'examen des besoins en matière d'offre médicale, plus particulièrement en ce qui concerne les kinésithérapeutes, les dentistes, les médecins spécialistes et les infirmiers. Lors de la planification des groupes de professionnels de santé, sont pris en considération les besoins relatifs aux soins médicaux et l'évolution démographique et sociologique des professions concernées.

Les avis de la Commission de planification sont basés sur un modèle mathématique à partir duquel les projections sont réalisées, en ce qui concerne l'évolution des groupes professionnels de santé ci-dessus. Ce modèle mathématique fait l'objet d'ajustements continus grâce à un examen scientifique et des questions politiques.

Afin d'appuyer ce modèle mathématique et de fournir des données importantes pour les modèles de planification en question, des **enquêtes** ont été menées auprès des différents professionnels de la santé – définis dans lot 3 aux kinésithérapeutes, dentistes, médecins (i.c. les spécialistes) et infirmiers.

Les enquêtes devaient permettre de sonder les éléments nécessaires à une meilleure description des groupes de professionnels de santé et d'absorber les lacunes connues et éventuelles en ce qui concerne les estimations des paramètres du modèle de planification, plus particulièrement en matière de rotation de l'emploi et d'abandon

A la demande du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, Service de Planification des Professionnels de Santé quatre groupes de professionnels de santé ont été interrogés dans la période 2007-2010, dans ce cas :

1. les kinésithérapeutes (novembre 2007 – mai 2008);
2. les dentistes (septembre 2008 – mai 2009);
3. les médecins spécialistes (janvier 2009 – décembre 2009); et
4. les infirmiers, hospitaliers et assistants en soins hospitaliers (septembre 2009 - mai 2010)

Ci-après, les principaux résultats des recherches sont juxtaposés.

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
METHODOLOGIE				
Rédaction du questionnaire en collaboration avec les Groupes de travail respectifs	Questionnaire bilingue testé avec des questions : <ol style="list-style-type: none"> concernant leurs caractéristiques sociodémographiques concernant leur formation concernant leurs activités professionnelles / le marché du travail visant spécifiquement les kinés traitant des patients dans le cadre de l'INAMI visant spécifiquement les kinés ne traitant (actuellement) aucun patient dans le cadre de l'INAMI concernant l'évaluation de la situation professionnelle 	Questionnaire bilingue testé avec des questions : <ol style="list-style-type: none"> concernant leurs caractéristiques sociodémographiques concernant leur formation, reconnaissance et pratique de l'art dentaire pour les dentistes pratiquant actuellement l'art dentaire en Belgique (dans le sens du traitement de patients), y compris l'évaluation de la situation professionnelle pour les dentistes ne traitant (actuellement) pas de patients en Belgique 	Questionnaire bilingue testé avec des questions : <ol style="list-style-type: none"> concernant leurs caractéristiques sociodémographiques concernant leur formation et informations professionnelles visant spécifiquement les médecins spécialistes exerçant leur profession dans le cadre de l'INAMI, y compris l'évaluation de la situation professionnelle visant spécifiquement les médecins spécialistes ne traitant (actuellement) aucun patient dans le cadre de l'INAMI 	Questionnaire bilingue testé avec des questions : <ol style="list-style-type: none"> concernant leurs caractéristiques sociodémographiques concernant leur formation et informations professionnelles pour ceux exerçant actuellement la fonction d'infirmier(ère) ou HASH en Belgique, y compris l'évaluation de la situation professionnelle pour ceux n'exerçant (actuellement) pas la fonction d'infirmier(ère) ou HASH en Belgique
Echantillon net projeté	N=1.000 (500 NL / 500 FR)	N=1.000 (500 NL / 500 FR)	N=1.000 (500 NL / 500 FR)	N=1.750 (875 NL / 875 FR)
Instrument de recherche	Une enquête postale écrite	Une enquête postale écrite avec des mesures augmentant le taux de réponse (carte de réponse)	Une enquête postale écrite avec des mesures augmentant le taux de réponse (carte de réponse)	Une enquête postale écrite avec des mesures augmentant le taux de réponse (carte de réponse)
Population	Une base de données fournie par le SPF Santé Publique reprenait les kinésithérapeutes reconnus et domiciliés en Belgique → N=25.982 + les kinés non reconnus (non actifs) domiciliés en Belgique → N=3.889	Une base de données fournie par le SPF Santé Publique reprenait les dentistes reconnus (actifs ou non comme dentiste) – âge maximum de 75 ans - et domiciliés en Belgique → N=8.015	Une base de données fournie par le SPF Santé Publique reprenait les médecins spécialistes en médecine curative reconnus (actifs ou non comme méd.spéc.) – âge max. de 65 ans - et domiciliés en Belgique → N=18.382	Une base de données fournie par le SPF Santé Publique reprenait les infirmiers et hospitaliers et assistants en soins hospitaliers reconnus (actifs ou non) – âge maximum de 65 ans - et domiciliés en Belgique → N=139.219

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
METHODOLOGIE				
Tirage de l'échantillon	Quota en fonction de la langue (50% NL / 50% FR) et un tirage aléatoire au sein de chaque groupe linguistique	Quota en fonction de la langue (50% NL / 50% FR) et un tirage aléatoire au sein de chaque groupe linguistique + en surplus : un tirage aléatoire au sein du fichier des dentistes généralistes – les sous-groupes des orthodontistes et des parodontologues ont été sollicités dans leur entièreté	Quota en fonction de la langue (50% NL / 50% FR) et un tirage aléatoire au sein de chaque groupe linguistique	Quota en fonction de la langue (50% NL / 50% FR) et un tirage aléatoire au sein de chaque groupe linguistique
Echantillon brut	Première vague d'envoi : N=2.000 (1.000 FR / 1.000 NL) Deuxième vague d'envoi : N=1.509 (770 FR / 739 NL) Troisième vague d'envoi : N=250 (0 NL / 250 FR)	Une vague d'envoi : N=2.000 (900 NL / 1.100 FR) + une lettre de rappel sélective	Première vague d'envoi : N=2.000 (900 NL / 1.100 FR) + une lettre de rappel sélective Deuxième vague d'envoi : N=800 (475 NL / 325 FR) + une lettre de rappel sélective	Une vague d'envoi : N=3.500 (1.575 NL / 1.925 FR) + une lettre de rappel sélective
Nombre de retours	N=1.073 (578 NL / 495 FR)	N=1.054 (515 NL / 539 FR)	N=1.222 (616 NL / 606 FR)	N=2.047 (1.014 NL / 1.033 FR)
Taux de participation	29% (33% NL / 25% FR)	53% (57% NL / 49% FR)	44% (45% NL / 42,5% FR)	58,5% (64% NL / 54% FR)
Période du terrain	21 novembre 2007 → 30 janvier 2008	17 octobre 2008 → 7 janvier 2009	21 avril 2009 → 17 juillet 2009	21 octobre 2009 → 31 décembre 2009
Pondération / Augmentation la représentativité	//	Pondération en fonction du sexe, de l'âge et du domicile	Pondération en fonction du sexe, de l'âge et du domicile	Pondération en fonction du sexe, de l'âge, de la langue et du diplôme obtenu en soins infirmiers
Base rapportée	N=1.070 (576 NL / 494 FR)	Non pondéré N=1.048 (N=511 NL / N=537 FR) Pondéré N=1.048	Non pondéré N=1.210 (607 NL - 603 FR) Pondéré N=1.210 (622 NL / 588 FR)	Non pondéré : N=2.032 (1.026 NL - 1.006 FR) Pondéré N=2.028 (1.343 NL / 685 FR)

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
METHODOLOGIE				
Analyses	<p>Univariées</p> <p>Bivariées : selon la langue, selon le sexe, selon la langue et le sexe</p> <p>Analyses supplémentaires : y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> - croisements selon l'âge, selon le statut professionnel (indépendant – salarié) (dans et hors le cadre de l'INAMI), selon le cadre d'emploi (dans et hors le cadre de l'INAMI), ... - histogrammes selon la langue, le sexe, l'âge, le statut professionnel - analyse en composantes principales (des variables d'évaluation) 	<p>Univariées</p> <p>Bivariées : selon le titre professionnel particulier, selon la langue, selon le sexe, selon la langue et le sexe</p> <p>Analyses supplémentaires : y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> - croisements selon l'âge, selon le statut professionnel, ... - histogrammes, scatter plots, error-bars selon la langue, le sexe, l'âge, le titre professionnel particulier, le statut professionnel - analyse en composantes principales (des variables d'évaluation) 	<p>Univariées</p> <p>Bivariées : selon la langue, selon le sexe, selon la langue et le sexe et selon l'âge</p> <p>Analyses supplémentaires : y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> - croisements selon le statut professionnel (dans et hors le cadre de l'INAMI), selon le cadre d'emploi (dans et hors le cadre de l'INAMI), ... - histogrammes selon la langue, le sexe, l'âge, le statut professionnel, l'année d'obtention de la première spécialisation, ... - analyse en composantes principales (des variables d'évaluation) - analyse factorielle des correspondances (des variables d'évaluation) 	<p>Univariées</p> <p>Bivariées : selon la langue, selon le sexe, selon la langue et le sexe et selon l'âge</p> <p>Analyses supplémentaires : y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> - croisements selon le diplôme obtenu le plus élevé, selon la fonction occupée, selon le cadre d'emploi, selon le statut professionnel, ... - histogrammes, scatter plots, error-bars selon la langue, le sexe, l'âge, le statut professionnel - analyse en composantes principales (des variables d'évaluation) - analyse factorielle des correspondances (des variables d'évaluation)

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE SELON LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE				
Selon le sexe	Femme : 57% (56% FR – 58% NL) Homme : 43% (44% FR – 42%NL)	Femme : 46% (45% FR – 46% NL) Homme : 54% (55% FR – 54%NL)	Femme: 39% (41% FR – 37% NL) Homme: 61% (59% FR – 63% NL)	Femme : 87% (89% FR – 86% NL) Homme : 13% (11% FR – 14% NL)
Selon la nationalité	Belge : 98% Ressortissant de l'Union Européenne non Belge : 2%	Belge : 98% Ressortissant de l'UE non Belge: 2%	Belge : 96% Ressortissant de l'UE non Belge: 4%	Belge : 97,5% Ressortissant de l'UE non Belge: 2% Ressortissant d'un Etat hors UE: 0,5%
Selon l'âge	L'âge moyen : 44,31 ans NL : 42,98 / FR : 45,86 ans Femme : 42,58 / Homme : 46,48	L'âge moyen : 48,16 ans NL : 48,18 / FR : 48,13 ans Femme : 45,02 / Homme : 50,79	L'âge moyen : 46,96 ans NL : 46,36 / FR : 47,65 ans Femme : 43,88 / Homme : 48,96	L'âge moyen : 43,53 ans NL : 43,57 / FR : 43,44 ans Femme : 43,61 / Homme : 42,96
Selon le domicile	Région Flamande : 57% Région Wallonne : 43% Région de Bxl-Capitale : 9%	Région Flamande : 58% Région Wallonne : 30% Région de Bxl-Capitale: 12%	Région Flamande : 53% Région Wallonne : 33% Région de Bxl-Capitale : 14%	Région Flamande : 68% Région Wallonne : 28% Région de Bxl-Capitale: 4%
Selon le diplôme	Gradué en kinésithérapie : 62,5% Licencié en kinésithérapie : 37% Docteur en kinésithérapie: 0,5%			Infirmier(ère) A1 : 56% Infirmier(ère) A2 : 37,5% Hospitalier(ère) ou assistant(e) en soins hospitaliers (HASH) : 6% Inconnu : 0,5% 17,5% des répondants ont obtenu un diplôme ou une formation supplémentaire (plus élevé)(au-delà de l'A1, A1 of brevet HASH)

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE SELON LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE				
Année d'obtention du diplôme	25% sont été diplômés durant la période de 1988-1997 23% entre 1998 et 2007 29% entre 1978 et 1987 19% entre 1968 et 1977 4% entre 1958 et 1967 1% avant 1958	41% sont été diplômé durant la période de 1979-1988 23% entre 1969 et 1978 20% entre 1989 et 1998 11% entre 1999 et 2008 5% entre 1959 et 1968	33% ont obtenu leur (première) spécialisation durant la période de 1990-1999 32% entre 2000 et 2009 11,5% entre 1970 et 1979 24% entre 1980 et 1989	32% ont obtenu leur (premier) diplôme en soins infirmiers durant la période de 1980 et 1989 24% entre 1990 et 1999 22% entre 2000 et 2009 19% entre 1970 et 1979 3% entre 1960 et 1969
(Selon la spécialisation / selon la fonction occupée)		<p><u>Selon titre professionnel particulier :</u></p> <p>Echantillon:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 72% sont des dentistes généralistes - 20% sont des dentistes spécialistes en orthodontie - 7% sont des dentistes spécialistes en parodontologie <p>Population :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 94% sont des dentistes généralistes - 5% sont des orthodontistes - 1% sont des parodontologues 		<p><u>Selon le type de fonction occupé :</u></p> <p>72% des répondants professionnellement actifs comme infirmier(ère) exercent la fonction d'infirmier(ère) 15% sont des infirmier(ère)s spécialisé(e)s 6% sont des infirmier(ère)s en chef 4% sont des hospitalier(ère)s / assistant(e)s en soins hospitaliers 3% sont des infirmier(ère)s en chef adjoint(e)s 3% sont des infirmier(ère)s-chef de service 1% est direction du département infirmier</p>

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
BILAN DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES PROFESSIONNELS DE SANTE				
Bilan : - professionnellement actif / professionnellement inactif - actif exclusivement en Belgique, en Belgique et à l'étranger, exclusivement à l'étranger – dans / hors du cadre de l'INAMI	72,5% des kinés reconnus exercent la profession de kinésithérapeute : <ul style="list-style-type: none"> - 71,5% exclusivement en Belgique parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> o 61% uniquement dans le cadre de l'INAMI (dont 95% sont conventionnés); o 5,5% exclusivement hors du cadre de l'INAMI o 5% aussi bien dans le cadre que hors du cadre - 1% exerce la kinésithérapie à l'étranger 27,5% des répondants n'exercent plus la kinésithérapie: <ul style="list-style-type: none"> - 18,5% exercent une autre activité professionnelle - 9% n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle 	92% des dentistes reconnus exercent l'art dentaire (dans le sens du traitement de patients) : <ul style="list-style-type: none"> - 89% uniquement en Belgique - 2,5% en Belgique ET à l'étranger - 0,5% exclusivement à l'étranger 8% des répondants n'exercent plus l'art dentaire : <ul style="list-style-type: none"> - 1% exerce une autre activité professionnelle - 7% n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle 	97% des médecins spécialistes reconnus sont actifs comme médecin spécialiste en médecine curative : <ul style="list-style-type: none"> - 92% uniquement en Belgique parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> o 81% exclusivement dans le cadre de l'INAMI; o 1% exclusivement hors du cadre de l'INAMI o 10% aussi bien dans le cadre que hors du cadre - 2% en Belgique ET à l'étranger – dans le cadre et hors du cadre de l'INAMI - 2% uniquement à l'étranger 3% ne travaillent pas comme médecin spécialiste en médecine curative : <ul style="list-style-type: none"> - 0,5% exerce la spécialisation en dehors du cadre curatif - 1% exerce une autre profession que celle de médecin spécialiste - 2% ne sont plus actifs sur le plan professionnel 	80% des infirmiers ou HASH reconnus exercent la fonction d'infirmier(ère) ou HASH : <ul style="list-style-type: none"> - 79% uniquement en Belgique - 0,4% en Belgique ET à l'étranger - 1% exclusivement à l'étranger 20% ne travaillent pas / plus comme infirmier(ère) ou HASH : <ul style="list-style-type: none"> - 9% exercent une autre fonction que celle d'infirmier(ère) ou HASH - 10% n'exercent pas / plus d'activité professionnelle - 0,5% est intérimaire, temporairement sans contrat

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
L'année durant laquelle on a commencé à travailler après l'obtention le diplôme	Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI : <ul style="list-style-type: none"> - 70% ont commencé à travailler dans ce cadre directement après avoir obtenu leur diplôme - 19% après 1 an 	Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique: <ul style="list-style-type: none"> - 82% ont commencé à pratiquer l'art dentaire directement après avoir obtenu leur diplôme - 9% après 1 an 	Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI : <ul style="list-style-type: none"> - 80% ont commencé à travailler dans ce cadre immédiatement après avoir obtenu leur première spécialisation - 10% après 1 an 	Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH actifs dans leur professions : <ul style="list-style-type: none"> - 82% ont commencé à travailler immédiatement après avoir obtenu leur premier diplôme en soins infirmiers - 14% après 1 an
Nombre d'années professionnellement actif	<ul style="list-style-type: none"> - 11% ont commencé à travailler dans le cadre de l'INAMI dans la dernière période de 5 ans - 16% travaillent dans le cadre de l'INAMI depuis 6 à 10 ans - 12% depuis 11 à 15 ans - 12% depuis 16 à 20 ans - 14% depuis 21 à 25 ans - 14% depuis 26 à 30 ans - 21% sont depuis déjà plus de 30 ans professionnellement actifs dans le cadre de l'INAMI 	<ul style="list-style-type: none"> - 4% ont commencé à traiter des patients dans la dernière période de 5 ans - 9% sont professionnellement actifs depuis 6 à 10 ans - 11% depuis 11 à 15 ans - 11% depuis 16 à 20 ans - 18% depuis 21 à 25 ans - 25% depuis 26 à 30 ans - 21% pratiquent depuis déjà plus de 30 ans l'art dentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - 21% ont commencé à travailler comme spécialiste en médecine curative dans le cadre de l'INAMI dans la dernière période de 5 ans - 17% travaillent dans ce cadre depuis 6 à 10 ans - 15% depuis 11 à 15 ans - 16% depuis 16 à 20 ans - 11% depuis 21 à 25 ans - 12% depuis 26 à 30 ans - 8% exercent leur spécialisation depuis déjà plus de 30 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - 16% ont commencé à travailler comme infirmier(ère) ou HASH dans la dernière période de 5 ans - 15% travaillent comme infirmier(ère) depuis 6 à 10 ans - 12% depuis 11 à 15 ans - 13% depuis 16 à 20 ans - 17% depuis 21 à 25 ans - 14% depuis 26 à 30 ans - 13% sont depuis déjà plus de 30 ans actifs

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Heures prestées par semaine (dans / hors du cadre de l'INAMI) : - en moyenne - nombre effectif	Heures prestées par semaine : - Total : o moyenne : 43 h/sem o effectif : - 43% des répondants : plus de 45 h/sem - 37% entre 31 et 45 h/sem - Exclusivement dans le cadre de l'INAMI : o moyenne: 43,9 h/sem o effectif : 46% > 45 h/sem / 37% entre 31 et 45 h/sem - Exclusivement hors du cadre de l'INAMI : o moyenne : 28,4 h/sem o effectif: 2% > 45 h/sem / 50% entre 31 et 45 h/sem - Autant dans le cadre que hors du cadre : o moyenne : 48,99 h/sem o effectif : 53% > 45 h/sem / 41% 31 à 45 h/sem	Heures prestées par semaine : - Total : o moyenne : 45 h/sem o effectif : - 45% > 45 h/sem - 40% entre 31 et 45 h/sem	Heures prestées par semaine comme spécialiste en médecine curative en Belgique : - Total : o moyenne: 48,41 h/sem o effectif : - 43% > 45 h/sem - 37% entre 31 et 45 h/sem - Exclusivement dans le cadre de l'INAMI : o moyenne : 48,21 h/sem o effectif : 56% > 45 h/sem / 36% entre 31 et 45 h/sem - Exclusivement hors du cadre de l'INAMI : o moyenne: 45,33 h/sem o effectif: 50% > 45 h/sem - Autant dans le cadre que hors du cadre : o moyenne : 50,25 h/sem o effectif : 58% > 45 h/sem / 39% 31 à 45 h/sem	Heures prestées par semaine par les infirmier(ère)s ou HASH actifs : - Total : o moyenne : 34,52 h/sem o effectif : - 9% > 45 h/sem - 55% entre 31 et 45 h/sem - 35% entre 16 et 30 h/sem

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Statut professionnel (indépendant – salarié / à titre principal – à titre complémentaire) Heures prestées selon statut	Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI : - Selon le statut : <ul style="list-style-type: none"> ○ 68% exclusivement sous un statut d'indépendant ○ 6% exclusivement sous un statut d'employé ○ 15% aussi bien comme indépendant que comme employé - Selon titre principal / complémentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 66% comme indépendant à titre principal – en moy. 47,1 h/sem ○ 28% comme employé à titre principal – en moy. 29,9 h/sem ○ 18% comme indépendant à titre complémentaire – en moy. 18,4 h/sem ○ 4% comme employé à titre complémentaire – en moy. 18,1 h/sem 	Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique: - Selon le statut : <ul style="list-style-type: none"> ○ 92% exclusivement sous un statut d'indépendant ○ 3% exclusivement sous un statut d'employé ○ 5% aussi bien comme indépendant que comme employé - Selon titre principale / complémentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 94% comme indépendant à titre principal – en moy. 45,04 h/sem ○ 5% % comme employé à titre principal – en moy. 37,48 h/sem ○ 3% comme indépendant à titre complémentaire – en moy. 8,28 h/sem ○ 3% comme employé à titre complémentaire – en moy. 18,1 h/sem 	Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI : - Selon le statut : <ul style="list-style-type: none"> ○ 74% exclusivement sous un statut d'indépendant ○ 19% exclusivement sous un statut d'employé ○ 7% aussi bien comme indépendant que comme employé - Selon titre principale / complémentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 74% comme indépendant à titre principal – en moy. 48,17 h/sem ○ 24% % comme employé à titre principal – en moy. 46,35 h/sem ○ 7% comme indépendant à titre complémentaire – en moy. 14,70 h/sem ○ 2% comme employé à titre complémentaire – en moy. 23,09 h/sem 	Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH professionnellement actifs : - Selon le statut : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5% exclusivement sous un statut d'indépendant – en moy. 50,4 h/sem ○ 92% exclusivement sous un statut d'employé – en moy. 33,4 h/sem ○ 3% aussi bien comme indépendant que comme employé – en moy. 45,2 h/sem

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Les cadres d'emploi (pas exclusif)	<p>57% des répondants exercent la profession de kinésithérapeute dans le cadre des 'visites à domicile' réalisées au domicile des patients</p> <p>2% dans un cabinet privé seul</p> <p>19% dans un cabinet de groupe privé comptant uniquement des kinés</p> <p>17% dans une maison de repos et de soins</p> <p>14% dans une maison de repos</p> <p>14% à l'hôpital dans le cadre du traitement des patients hospitalisés</p>		<p>- 92% des spécialistes sont actifs (exclusif ou non-exclusif) en pratique hospitalière, parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 65% en consultations o 54% en hospitalisations ordinaires / classiques o 33% en hôpital de jour o 28% en médico-technique et/ou laboratoire o 27% en urgences <p>- 42% sont actifs en pratique non-hospitalière, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 28% dans un cabinet privé seul o 16% dans un cabinet de groupe privé <p>- 8% dans un autre cadre / lieu</p> <p><i>Actif de manière exclusive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 55% sont exclusivement professionnellement actifs en pratique hospitalière - 6% exclusivement en pratique non-hospitalière - 31% aussi bien en pratique hospitalière qu'en pratique non-hospitalière 	<p>Exclusif ou non-exclusif :</p> <p>58% des infirmier(ère)s professionnellement actif(ve)s travaillent en hôpital parmi lesquels 91,5% sont exclusivement actifs au sein de ce cadre</p> <p>17% travaillent en maison de repos ou maison de repos et de soins parmi lesquels 86% y travaillent exclusivement</p> <p>15% sont actifs en soins à domicile parmi lesquels 78% de manière exclusive</p> <p>7% dans un cadre psychiatrique dont 91% exclusivement</p> <p>9% dans un autre cadre / lieu</p>

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Heures prestées au sein des différents cadres (dans / hors du cadre de l'INAMI)	<ul style="list-style-type: none"> - Exclusivement dans le cadre de l'INAMI : <ul style="list-style-type: none"> o 28% du total des heures respectifs prestées par semaine sont effectuées dans un cabinet privé seul – en moy. 23,2 h/sem o 22% dans le cadre des visites à domicile réalisées au domicile des patients – en moy. 16,2 h/sem o 14% dans un cabinet de groupe privé comptant uniquement des kinés – en moy. 29,8 h/sem o 8% à l'hôpital dans le cadre du traitement des patients hospitalisés – en moy. 2 h/sem - Exclusivement hors du cadre de l'INAMI : <ul style="list-style-type: none"> o 35% du total des heures respectifs prestées par semaine sont effectuées dans les institutions d'enseignement spécial – en moy. 28,1 h/sem o 24% dans les IMP – en moy. 31 h/sem 		<ul style="list-style-type: none"> - Global (exclusif ou non-exclusif) : <ul style="list-style-type: none"> o 80% du total des heures prestées par semaine sont effectuées en pratique hospitalière – en moy. 42,23 h/sem o 17% en pratique non-hospitalière – en moy. 18,89 h/sem o 2% dans un autre cadre – en moy. 13,21 h/sem - Dans le cadre de l'INAMI (exclusif ou non-exclusif) : <ul style="list-style-type: none"> o 81% du total des heures respectifs prestées par semaine sont effectuées en pratique hospitalière – en moy. 41,51 h/sem o 17% en pratique non-hospitalière – en moy. 18,9 h/sem o 2% dans un autre cadre – en moy. 13,99 h/sem 	<ul style="list-style-type: none"> - 56% du total des heures prestées par semaine sont effectuées (de manière exclusive ou non-exclusive) dans un hôpital - en moy. 32,9 h/sem - 16% dans une maison de repos et de soins – en moy. 32,2 h/sem - 12,5% dans le cadre des soins à domicile - en moy. 31,8 h/sem - 7% dans un cadre psychiatrique – en moy. 35,1 h/sem - 7% dans un autre cadre - en moy. 27,5 h/sem

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
	<p>- Autant dans le cadre que hors du cadre :</p> <p>Concernant les heures prestées dans le cadre de l'INAMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 45% sont prestées dans un cabinet privé seul – en moy. 22,7 h/sem o 24,5% dans le cadre de visites à domicile réalisées au domicile des patients – en moy. 13,5 h/sem o 13% dans un cabinet de groupe privé comptant uniquement des kinés – en moy. 25,7 h/sem <p>Concernant les heures prestées hors du cadre de l'INAMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 28% sont prestées dans un cabinet privé seul – en moy. 7 h/sem o 16% dans les institutions d'enseignement spécial – en moy. 19,4 h/sem 		<p>- Hors du cadre de l'INAMI (de manière exclusive ou non-exclusive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 61% du total des heures prestées par semaine sont effectuées en pratique hospitalière – en moy. 12,87 h/sem o 30% en pratique non-hospitalière – en moy. 7,76 h/sem o 9% dans un autre cadre – en moy. 9,03 h/sem 	

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
(Nombre de patients traités par semaine)		Contacts de patients : - 33% des dentistes pratiquant l'art dentaire en Belgique traitent personnellement entre 41 et 60 patients par semaine - 22% entre 21 et 40 patients - 22% entre 61 et 80 patients		
Temps consacré : - au traitement des patients - à d'autres activités liées à la profession	Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI : - 75% % du total des heures respectifs prestées par semaine sont consacrées au traitement des patients – en moy. 37,8 h/sem : o 81% aux prestations M – en moy. 31,2 h/sem o 10% aux forfaits – en moy. 3,4 h/sem o 9% aux prestations K – en moy. 3,1 h/sem - 23% du total des heures respectifs prestées par semaine sont consacrées à d'autres activités liées à la profession : o 10% aux déplacements (aussi bien domicile-travail que dans le cadre des visites à domicile) – en moy. 4,7 h/sem o 8% à l'administration, le management et la rédaction de rapports ... – en moy. 3,8 h/sem	Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique: - 82% du total des heures prestées par semaine sont consacrées au 'temps de siège' (traitement effectif d'un patient) – en moy. 37,4 h/sem - 18% à d'autres activités liées à la profession : o 4% aux déplacements (autres que ceux du domicile-travail) – en moy. 1,92 h/sem o 13% à l'administration, à la logistique, à l'entretien des instruments – en moy. 6,03 h/sem o 1% à d'autres activités liées à la profession – en moy. 0,44 h/sem	Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI : - 73% du total des heures prestées par semaine sont consacrées au traitement des patients – en moy. 37,4 h/sem - 17% à d'autres activités liées à la profession: o 2% à la médecine préventive – en moy. 1,1 h/sem o 3% aux déplacements (autres que ceux du domicile-travail) – en moy. 1,4 h/sem o 10% à l'administration, à la logistique – en moy. 5,1 h/sem o 4% au management / à la stratégie – en moy. 2,0 h/sem o 2% à la recherche – en moy. 1,2 h/sem o 2% à l'enseignement – en moy. 0,9 h/sem o 4% à l'encadrement de stages – en moy. 1,9 h/sem	Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH professionnellement actifs : - 48% du total des heures prestées par semaine sont consacrées au traitement des patients (soins et administration de traitements) – en moy. 18,5 h/sem - 52% à d'autres activités liées à la profession : o 11,5% à la communication écrite ou orale autre que la tenue du dossier infirmier – en moy. 4,5 h/sem o 9% à la tenue du dossier infirmier – en moy. 3,4 h/sem o 4% aux déplacements sur le lieu de travail et liés aux patients – en moy. 1,6 h/sem o 3,5% à l'administration non liée aux patients – en moy. 1,4 h/sem o 4% au management / à la stratégie – en moy. 1,4 h/sem

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
	<ul style="list-style-type: none"> o 3% à la recherche d'informations, stagiaires, ... – en moy. 1,6 h/sem o 2% aux échanges professionnels – en moy. 1,2 h/sem <p>- 2% du total des heures prestées par semaine sont consacrées au traitement des patients sans remboursement de l'INAMI – en moy. 0,8 h/sem</p>	<p><u>Temps consacré par contact de patient</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en moyenne 1,38 contacts de patients par heure de soins de patients (comprennent aussi bien le temps de siège que l'administration, la logistique, l'entretien des instruments, les déplacements, ...) - en moyenne 1,69 contacts de patients par heure de temps de siège - en moyenne 0,85 heure soins de patients par chaque contact de patient - en moyenne 0,7 heure temps de siège par contact de patient 	<p><u>Service de garde</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 18% ne font jamais de gardes - Parmi ceux qui font des gardes: <ul style="list-style-type: none"> o 10% uniquement avec présence obligatoire sur place o 60% uniquement appelables o 30% les deux types de gardes 	<ul style="list-style-type: none"> o 3% à faire et nettoyer les lits et les tables de nuit – en moy. 1,3 h/sem o 2,5% aux déplacements extérieurs autres que ceux du domicile-travail – en moy. 1h/sem <p><u>Temps consacré à l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de stagiaires</u></p> <p>68% des infirmier(ère)s ou HASH professionnellement actifs accompagnent des stagiaires – en moy. 6,6 h/sem</p>

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Soutien		<ul style="list-style-type: none"> - Dans 62% de l'ensemble des lieux de travail où les dentistes exercent leur profession, ils reçoivent le soutien d'un assistant et/ou un secrétaire et/ou un conjoint aidant - Dans 51% des lieux de travail au sein desquels les dentistes sont propriétaires, il y a un assistant et/ou un secrétaire et/ou un conjoint aidant - Tâches actuellement effectuées par les assistants, secrétaires, ... : <ul style="list-style-type: none"> o Secrétariat, administration (c'est le cas chez 94% des répondants qui travaillent avec des assistants, secrétaires, ...) o Entretien des instruments (91%) o Logistique (72%) o Assistance au fauteuil (64,5%) o Développement des radiographies (52%) o Education à la santé (20%) - Tâches qui pourraient être assurées par les assistants, secrétaires, ... dans le futur : <ul style="list-style-type: none"> o Assistance au fauteuil (pour 69% de l'ensemble des répondants) o Secrétariat, adm. (69%) o Instrumentation (68%) o Education à la santé (60%) o Logistique (56%) o Radiologie (42%) 		

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Nombre de lieux de travail de l'activité professionnelle	<p>69% des kinés traitant des patients dans le cadre de l'INAMI travaillent à un seul endroit (excl. des visites à domicile)</p> <p>31% à plusieurs endroits fixes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 61% des dentistes pratiquant l'art dentaire en Belgique traitent des patients à un seul lieu de travail - 39% à plusieurs endroits fixes - en moyenne on est professionnellement actif à 1,5 lieux <ul style="list-style-type: none"> o Dent.Gén. : 1,45 lieux o Paros : 1,83 o Orthos : 1,7 - A chaque lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> o en moyenne 3,8 dentistes sont professionnellement actifs <ul style="list-style-type: none"> ▪ chez les DG -> 3,72 ▪ chez les paros -> 6,72 ▪ chez les orthos -> 3,1 o en moyenne chaque dentiste preste 29,72 h/sem <ul style="list-style-type: none"> ▪ DG : 31,65 h/sem ▪ Paros : 24,61 h/sem ▪ Orthos : 25,5 h/sem o En moyenne 2,8 sièges sont disponibles - 78% des répondants sont propriétaires du (des) lieu(x) où ils travaillent 	<p>46% des médecins spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI sont actifs à ce titre à un seul lieu de travail</p> <p>34% travaillent à 2 lieux de travail et 20% à plusieurs endroits fixes</p> <p>En moyenne on est actif comme spécialiste à 1,8 lieux de travail</p>	<p>93% des infirmier(ère)s ou HASH professionnellement actifs travaillent à un seul endroit de travail (excl. ceux qui sont uniquement actif comme infirmier(ère)s en soins à domicile)</p> <p>5% travaillent à 2 lieux de travail et 2% à plusieurs endroits fixes</p> <p>En moyenne on est professionnellement actif à 1,1 lieux de travail</p>

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Evaluation de l'évolution de la charge de travail	<p>Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI – l'évolution de la charge de travail dans l'année à venir, en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le traitement des patients : 22% s'attendent à une augmentation, 59% à un statu quo et 11% à une diminution - les activités liées à la profession: 54% des répondants pensent que le temps à consacrer aux tâches administratives va encore augmenter, 37% estiment un statu quo et 5% une diminution 	<p>Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique – l'évolution de la charge de travail (le nombre d'heures à prester par semaine) dans le futur à indiquer par période de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 56% s'attendent à un statu quo dans les 5 années à venir - En se projetant davantage dans le temps, la proportion de statu quo diminue – les proportions 'diminution' et 'arrêter totalement' augmentent graduellement avec le temps et la proportion 'augmentation' diminue 	<p>Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI – l'évolution de la charge de travail (le nombre d'heures à prester par semaine) dans le futur à indiquer par période de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60% s'attendent à un statu quo dans les 5 années à venir - En se projetant davantage dans le temps, la proportion de statu quo diminue – les proportions 'diminution' et 'arrêter totalement' augmentent avec le temps et la proportion 'augmentation' diminue 	<p>Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH professionnellement actifs – l'évolution de la charge de travail (le nombre d'heures à prester par semaine) dans le futur à indiquer par période de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 69% s'attendent à un statu quo dans les 5 années à venir - En se projetant davantage dans le temps, la proportion de statu quo diminue – les proportions 'diminution' et 'arrêter totalement' augmentent graduellement avec le temps et la proportion 'augmentation' diminue
Projection du nombre d'années à travailler avant d'arrêter définitivement d'exercer la profession (dans le cadre de l'INAMI)	<p>Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11% pensent arrêter de travailler endéans les 5 ans - 16% dans 6 à 10 ans - 18% dans 11 à 15 ans - 20% dans 16 à 20 ans - 12% dans 21 à 25 ans - 23% estiment travailler encore plus de 25 ans avant d'arrêter d'exercer la profession dans le cadre de l'INAMI 	<p>Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11% veulent arrêter de travailler endéans les 5 ans - 21% dans 6 à 10 ans - 28% dans 11 à 15 ans - 18% dans 16 à 20 ans - 12% dans 21 à 25 ans - 11% pensent être encore actif durant plus de 25 ans avant d'arrêter travailler 	<p>Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10% affirment la volonté d'arrêter de travailler endéans les 5 ans - 16% dans 6 à 10 ans - 19% prévoient d'arrêter dans 11 à 15 ans - 20% dans 16 à 20 ans - 17% dans 21 à 25 ans - 19% plus de 25 ans 	<p>Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH professionnellement actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10% veulent arrêter de travailler endéans les 5 ans - 18% dans 6 à 10 ans - 19% dans 11 à 15 ans - 19% dans 16 à 20 ans - 13% dans 21 à 25 ans - 21% dans 25 ans et plus

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
			En moyenne, ils estiment travailler encore 17,7 ans comme spécialiste en médecine curative dans le cadre de l'INAMI avant d'arrêter définitivement leur profession	En moyenne, ils estiment travailler encore 17,8 ans comme infirmier(ère) ou HASH avant d'arrêter définitivement leur profession
Pratiquent encore / également une autre activité professionnelle	Concernant les kinés qui sont actifs dans le cadre de l'INAMI : - 8% pratiquent également la kinésithérapie hors du cadre de l'INAMI - 17,5% sont également actifs dans un autre secteur professionnel, à savoir : ○ 6,5% dans le secteur de la santé ou médical ○ 5% dans le secteur de l'enseignement / recherche ○ 5% dans un centre/club sportif, centre de fitness, de bien-être etc.	Concernant les dentistes qui traitent des patients en Belgique : - 13% sont également actifs dans un autre secteur professionnel, à savoir : ○ 49% dans le secteur de l'enseignement ○ 27% dans le secteur de la recherche ○ 13% dans le secteur de la santé ou médical ○ 12% dans le secteur des assurances, mutualités et expertises ○ 12% dans le secteur de l'administration publique	Concernant des spécialistes en médecine curative actifs dans le cadre de l'INAMI : - 48% exercent encore une autre activité professionnelle parmi lesquels : ○ 28% travaillent en médecine curative hors du cadre de l'INAMI ○ 60% dans le secteur de l'enseignement ○ 50% dans le secteur de la recherche ○ 9% dans le secteur des assurances, mutualités et expertises ○ 3% en médecine préventive ○ 3% dans le secteur de la santé ou médical ○ 3% dans le secteur de l'administration publique	Concernant les infirmier(ère)s ou les HASH professionnelle ment actifs : - 5% exercent encore une autre activité professionnelle parmi lesquels : ○ 31,5% dans le secteur de l'enseignement ○ 13% dans le secteur commercial ○ 8% dans le secteur de la recherche ○ 8% dans le secteur de l'administration publique ○ 47% autre réponse (pédicure, restauration, massage, relaxation, ...)

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Evaluation actuelle de la profession - global	<p><u>Global :</u> Evaluation de 11 aspects (positif → négatif) :</p> <p>- Evalués positivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o La satisfaction des patients (90% des répondants) o La satisfaction au travail (79%) o Les exigences des patients (36%) <p>- Evalués négativement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les revenus (59%) o La charge globale de travail (48%) o La pression psychologique et le stress (42%) 	<p><u>Global :</u> Evaluation de 12 aspects (positif → négatif) :</p> <p>- Evalués positivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o La satisfaction des patients (74% des répondants) o La satisfaction au travail (64%) o La sécurité d'emploi (63%) o Le statut de la profession (44%) o L'évolution générale de la profession (42%) o Les revenus (32%) <p>- Evalués négativement:</p> <ul style="list-style-type: none"> o La pression psychologique et le stress (68%) o La charge globale de travail (61%) o Les horaires (50%) o L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (47%) o Les exigences des patients (45%) o Les risques professionnels (42%) 	<p><u>Global :</u> Evaluation de 12 aspects (positif → négatif) :</p> <p>- Evalués positivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o La satisfaction au travail (68% des répondants) o La sécurité d'emploi (68%) o La satisfaction des patients (62%) o Le statut de la profession (38%) <p>- Evalués négativement:</p> <ul style="list-style-type: none"> o La charge globale de travail (60%) o La pression psychologique et le stress (59%) o Les exigences des patients (54%) o L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (49%) o Les risques professionnels (48%) 	<p><u>Global :</u> Evaluation de 12 aspects (positif → négatif) :</p> <p>- Evalués positivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o La sécurité d'emploi (87% des répondants) o La satisfaction des patients (56%) o La satisfaction au travail (56%) o Le statut de la profession (35%) <p>- Evalués négativement:</p> <ul style="list-style-type: none"> o La charge globale de travail (66%) o La pression psychologique et le stress (66%) o Les revenus (55%)

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
	<p>- Les aspects pour lesquels l'évaluation négative est proportionnellement plus élevée que l'évaluation positive sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (42% contre 32%) o Le statut de la profession (40% contre 26%) o Les horaires (39% contre 30%) o La sécurité d'emploi(39% contre 31%) o L'évolution générale de la profession (34% contre 30%) 		<p>- Les aspects pour lesquels l'évaluation négative est proportionnellement plus élevée que l'évaluation positive sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o L'évolution générale de la profession (39% vs 30%) o Les revenus (38% vs 31%) o Les horaires (39% vs 20%) 	<p>- Les aspects pour lesquels l'évaluation négative est proportionnellement plus élevée que l'évaluation positive sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les risques professionnels (45% contre 11%) o Les exigences des patients (43% contre 16%) o L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (40% contre 25%) <p>- Les aspects pour lesquels ils ne se sont prononcés ni positivement ni négativement, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Les horaires o L'évolution générale de la profession

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
Evaluation actuelle de la profession - Analyse en Composantes Principales <i>La ACP est une technique d'analyse qui est utile pour la compression et la classification des données. Cela consiste à réduire la dimensionnalité d'un ensemble des données (échantillon) en trouvant un nouvel ensemble de variables plus petit que l'ensemble original des variables, qui néanmoins contient la plupart de l'information de l'échantillon.</i>	<u>Analyse en Composantes Principales :</u> On peut distinguer 3 dimensionnalités : - La première dimensionnalité – nommée comme 'temps et stress' – comprend les variables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ La charge globale de travail ○ La pression psychologique et le stress ○ Les horaires ○ L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle - La deuxième dimensionnalité – nommée comme 'satisfaction intrinsèque au travail' – comprend les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La satisfaction au travail ○ Les exigences des patients ○ La satisfaction des patients 	<u>Analyse en Composantes Principales :</u> On peut distinguer 3 dimensionnalités : - La première dimensionnalité – nommée comme 'temps et stress' – comprend les variables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ La charge globale de travail ○ La pression psychologique et le stress ○ Les horaires ○ L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ○ Les risques professionnels - La deuxième dimensionnalité – nommée comme 'satisfaction intrinsèque au travail' – comprend les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La satisfaction au travail ○ Les exigences des patients ○ La satisfaction des patients 	<u>Analyse en Composantes Principales :</u> On peut distinguer 3 dimensionnalités : - La première dimensionnalité – nommée comme 'pression / charge de travail' (temps et stress) - comprend les variables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ La charge globale de travail ○ La pression psychologique et le stress ○ Les horaires ○ L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ○ Les risques professionnels - La deuxième dimensionnalité – nommée comme 'satisfaction intrinsèque au travail' – comprend les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La satisfaction au travail ○ Les exigences des patients ○ La satisfaction des patients ○ Le statut de la profession 	<u>Analyse en Composantes Principales :</u> On peut distinguer 3 dimensionnalités : - La première dimensionnalité – nommée comme 'pression / charge de travail' (temps et stress) - comprend les variables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus ○ La charge globale de travail ○ La pression psychologique et le stress ○ Les horaires ○ L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ○ Les risques professionnels - La deuxième dimensionnalité – nommée comme 'satisfaction intrinsèque au travail' – comprend les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La satisfaction au travail ○ Les exigences des patients ○ La satisfaction des patients ○ Le statut de la profession

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI SONT ACTIFS AU SEIN DE LEUR PROFESSIONS (dans / hors du cadre de l'INAMI)				
	<p>- La troisième dimensionnalité – nommée comme 'revenus et image' – comprend les variables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus ○ La sécurité d'emploi ○ Le statut de la profession 	<p>- La troisième dimensionnalité – nommée comme 'revenus et image' – comprend les variables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus ○ La sécurité d'emploi ○ Le statut de la profession 	<p>- La troisième dimensionnalité – nommée comme 'satisfaction extrinsèque au travail' (revenus) – comprend les variables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus ○ La sécurité d'emploi ○ La satisfaction au travail 	<p>- La troisième dimensionnalité – nommée comme 'sécurité d'emploi' – se compose d'une seule variable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La sécurité d'emploi

	Kinésithérapeutes	Dentistes	Médecins spécialistes	Infirmiers et HASH (hospitaliers et assistants en soins hospitaliers)
ANALYSE DES PROFESSIONNELS DE SANTE QUI NE SONT PAS (PLUS) (MOMENTANEMENT) PROFESSIONNELLEMENT ACTIFS (OU MOMENTANEMENT PAS ACTIFS DANS LE CADRE DE L'INAMI)				
Bilan : ceux qui ne sont pas (plus) professionnellement actifs	<p>27,5% des répondants n'exercent pas (plus) la kinésithérapie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9% n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle <ul style="list-style-type: none"> o le nombre moyen d'années d'activité dans le cadre de l'INAMI est de 13 ans o 69% n'ont pas l'intention de (re-)commencer à l'avenir leur profession de kiné dans le cadre de l'INAMI - 18,5% exercent une autre profession, dont : <ul style="list-style-type: none"> o 42% dans le secteur de la santé ou médical o 18% dans le secteur de l'enseignement / recherche o 17% dans le secteur commercial o 7% dans le secteur de prestation de services o 5% dans le secteur de l'administration publique o 5% homme / femme au foyer o 4% dans un centre / club sportif, centre de fitness, de bien-être, ... 	<p>8% des répondants ne traitent pas (plus) de patients (en Belgique):</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7% n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle (en Belgique) <ul style="list-style-type: none"> o le nombre moyen d'années durant lesquelles ils ont traité des patients en tant que dentiste en Belgique est de 28,73 ans o 95% n'ont pas l'intention de (ré-)exercer l'art dentaire en Belgique dans le futur - 1% exerce une autre activité professionnelle, principalement dans : <ul style="list-style-type: none"> o le secteur de la santé ou médical o le secteur de prestation de services (privé) 	<p>7% des médecins spécialistes reconnus ne travaillent pas comme médecin spécialiste en médecine curative dans le cadre de l'INAMI en Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2,5% exercent leur spécialisation exclusivement à l'étranger - 1,5% ne sont plus actifs sur le plan professionnel - 0,5% travaille en dehors du cadre curatif - 1% travaille exclusivement en dehors du cadre de l'INAMI - 1% exerce une autre profession que celle de médecin spécialiste <p>72% de ceux qui ne traitent pas actuellement de patients en Belgique dans le cadre de l'INAMI ont par le passé exercé en moyenne 12,35 ans la profession de spécialiste en médecine curative dans le cadre de l'INAMI</p> <p>82% n'ont pas l'intention de recommencer à l'avenir leur spécialisation dans le cadre INAMI</p>	<p>19% des infirmier(ère)s ou HASH reconnus n'exercent pas la fonction d'infirmier(ère) ou HASH en Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9,5% ne sont pas/plus actifs <ul style="list-style-type: none"> o 94% ont travaillé dans le passé comme infirmier(ère) ou HASH o le nombre moyen d'années d'activité est de 16 ans o 90% n'ont pas l'intention de (re-)commencer à travailler comme d'infirmier(ère) ou HASH dans le futur - 1% est actif comme infirmier(ère) uniquement à l'étranger - 0,2% est intérimaire, temporairement sans contrat - 9% exercent une autre profession que celle d'infirmier(ère) ou HASH, dont : <ul style="list-style-type: none"> o 27% dans le secteur de l'enseignement o 22% dans le secteur social o 14% dans le secteur commercial

